

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 4

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués, du samedi 10 février 2007, à Yvonand

A 14h05, le Président Jean-Claude ROSSIER ouvre l'Assemblée des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, ainsi que la présence de Mme Pierrette Roulet-Grin préfète du district d'Yverdon, MM. Bernard Michoud syndic d'Yvonand, Olivier Dunant chef du Service de l'agriculture, Giovanni Peduto adjoint du Vétérinaire cantonal, Pascal Mayor chef de la Station cantonale d'arboriculture, Pierre-André Bonzon inspecteur cantonal des ruchers, Philippe Treyvaud délégué de la SAR, Ulrich Zaugg président association des inspecteurs et responsable du miel SAR. Au total 65 personnes sont présentes.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des collègues disparus.

La section Lucens remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 à Claude Marrel président de la section de La Menthue.

– **Président** (J.-C. Rossier): son rapport s'articule autour des 4 points suivants – Fusion des sociétés d'apiculture d'Avenches et de Payerne. La nouvelle société se nomme Basse-Broye – Concours des ruchers SAR. Seuls trois membres ont participé à ce concours. Sous sa forme actuelle ce concours n'est plus adapté. Un groupe de travail est constitué – Caisse cantonale des épizooties. Fr. 11'712.– prélevés sur le compte de la caisse des acariens ont été versés au SV pour renflouer la caisse des épizooties. Mévente du miel. La FSSA doit rencontrer les représentants de Narimpex, Apimiel, Coop et Migros.

– **Finances** (H. Geissbuehler): les comptes se portent bien et laissent apparaître un substantiel bénéfice de Fr. 1'153.93. La caisse des «Acariens» a diminué de Fr. 10'569.25 et laisse un fonds de caisse de Fr. 121'613.95.

– **Vulgarisation** (J. Troxler): 46 participants ont fréquenté le cours pour débutants en apiculture qui s'est déroulé sur 6 samedis à l'Ecole d'agriculture et de viticulture de Marcelin. Un cours de formation SAR, le 4 mars 2006, à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve a permis aux vulgarisateurs et aux moniteurs d'approfondir leurs connaissances sur la qualité du miel. Un tour d'horizon est fait sur toutes les activités accomplies en 2006. La vulgarisation a besoin de plus d'outils didactiques pour faciliter la transmission de données apicoles.

– **Moniteurs-éleveurs** (A. Jufer): les moniteurs ont été chargés d'un travail supplémentaire, en plus de la sélection et la fourniture de couvain à de nombreux apiculteurs, il a fallu pourvoir deux stations en ruches à mâles. L'apiculteur qui transhumait dans la région de l'Hongrin ayant accepté de ne plus monter de ruches dans la zone de protection, la station a pu fonctionner à satisfaction tout au long de la saison. Roland Fontannaz après plus de 30 ans de service, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par François Andrey. Un grand merci à Roland.

– **Contrôle du miel** (B. Cherpillod): en 2006, c'est encore l'ancien régime qui a été appliqué. Il a été prélevé 368 échantillons pour plus de 88 tonnes de miel, il s'est vendu 7'140 labels FSSA et 39'860 labels FVA. Deux miels ont été refusés pour un taux d'humidité proche des 20%. Une vingtaine de miels ont été analysés par le Centre ORIPH et un par Unilever Bestfoods. Tous ces examens ont répondu favorablement à l'ODA. Le fonctionnement du nouveau règlement qui sera intégralement mis en pratique cette année est succinctement expliqué.

– **Comptoir Suisse** (R. Erismann): L'édition 2007, se déroulera du 14 au 23 septembre. Après tirage au sort, les

sections suivantes y participeront: le vendredi 14 Chamossaire, samedi 15 Morges, dimanche du Jeûne 16 Jorat, lundi 17 Basse-Broye, mardi 18 Pays-d'Enhaut, mercredi 19 Les Alpes, jeudi 20 Haute-Broye, vendredi 21 Côte Vaudoise, samedi 22 Gros-de-Vaud et dimanche 23 Lausanne. En 2006 il s'est vendu 420 kg de miel avec un record de 97 kg le dernier jour. **Swiss'Expo** s'est tenue du 11 au 14 janvier 2007, au palais de Beaulieu. La vente a été faible mais les contacts très enrichissants.

– **Inspectorat** (P.-A. Bonzon): Sans vouloir raviver de pénibles souvenirs, il faut bien admettre que la saison passée ne s'oubliera pas de si tôt. Depuis l'arrivée du parasite varroa, jamais les pertes de colonies n'ont été aussi conséquentes. L'enquête faite n'a pas permis de définir les causes précises de cette hécatombe. Selon certains renseignements, une longue liste de probabilités est source de réflexion (traitement des cultures, qualité des provisions, acaricides mal utilisés, etc.). Avec une telle mortalité des colonies, l'on pouvait craindre l'éclosion de loque, ce qui n'a pas été le cas. Seuls 9 apiculteurs ont été concernés par des cas de loque américaine. La liste des produits thérapeutiques à usage apicole autorisés sera envoyée en mars à chaque apiculteur. Comme cela était prévisible après les épreuves des saisons 2005-2006, l'effectif de nos apiculteurs s'amenuise, de même que le nombre des colonies. A ce jour, l'on compte moins de 1'000 apiculteurs pour 12'500 colonies.

– **Feu bactérien** (P. Mayor): au moyen de clichés il nous montre l'évolution du feu bactérien en Suisse. La Suisse alémanique est nettement plus touchée que le canton de Vaud. En 2006, 37 plantes douteuses ont été annoncées dans le canton, 25 échantillons ont été analysés, un seul foyer a été décelé à Peney-Vuiteboeuf. Comme il fallait s'y attendre, le séquestre lié à la lutte contre le feu bactérien est reconduit pour 2007, toutefois, 16 communes sont revenues dans la zone verte.

– **Centenaire de la FVA en 2008.** L'année dernière l'assemblée des délégués

élisait Jean-Michel Tenthorey président du comité du centenaire. Pour des raisons professionnelles et privées il ne désire plus assumer ce mandat. Après réflexion votre comité a décidé d'assumer seul, du moins pour le moment, la préparation de notre jubilé. Bien entendu nous comptons sur vos suggestions et votre aide.

– **Nouveau membre au comité FVA.**

L'année prochaine, lors de l'assemblée des délégués, nous devons prendre congé de notre Vice-président et secrétaire Bernard Cherpillod. Après 12 années au comité il arrive en fin de mandat et donc non rééligible. Mesdames et Messieurs les président(e)s vous avez la tâche ingrate de trouver la perle rare pour le remplacer, à notre époque ou les candidat(e)s ne se bousculent pas au portillon des comités.

– **Protection des stations de fécondation de reines de la SAR.** Suite à la demande faite l'année dernière, une modification des statuts a été portée à l'ordre du jour. Art. 22a. «Les membres de la FVA s'engagent à respecter les zones de protection des stations de fécondation de reines afin d'assurer leur bon fonctionnement. Aucune colonie d'abeilles ne doit se trouver dans le périmètre fixé par les responsables de chaque station reconnue par la Commission d'élevage SAR, en accord avec le chef technique SAR. Ces zones de protection font l'objet d'une publication dans la Revue suisse d'apiculture afin d'informer les apiculteurs». Ce nouvel article est admis par 33 oui contre 3 non.

– **Ont également pris la parole:** Mme Roulet-Grin préfète, MM. Michoud syndic, Dunant chef de service, Peduro adjoint du Vétérinaire cantonal.

– **Assemblée des délégués 2008:** mise sur pied par la section de Morges est fixée au samedi 9 février.

A 17h05, le Président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable verre de l'amitié, accompagné d'un excellent buffet, offerts respectivement par la commune d'Yvonand et la section de La Menthue.

Un grand merci à tous pour le chaleureux accueil et l'organisation de cette journée.

Ne pouvant pas tout mettre dans ce communiqué, un rapport détaillé est à votre disposition auprès de votre

Président(e) de section, n'hésitez pas de le consulter.

Lausanne, le 17 février 2007

Le Secrétaire FVA:

Bernard Cherpillod

4^e concours des miels suisses

Le Salon des Goûts et Terroirs de Bulle a atteint une renommée profitable à tous les producteurs des produits du terroir de notre pays. Le niveau des exposants et artisans qui le valorisaient a rencontré un écho enviable loin à la ronde. Plus de dix stands vantaient cette année la qualité des miels! Nos amis suisses alémaniques, qui ont découvert cette convivialité, nous prient d'envisager de la réaliser chez eux. (à suivre...)

Invitée d'honneur du Salon, la Confrérie du Grand Apier a bénévolement animé un stand dévolu à la promotion des miels suisses. Un espace réservé à des ateliers de dégustation pour les enfants a rencontré un succès inattendu; quelle surprise de voir revenir ces bambins accompagnés de leurs parents pour leur apprendre à découvrir l'aspect sensoriel développé par nos différents miels.

Sur un présentoir illuminé en gradins, tous les miels participant au concours de présentation ont attiré l'attention des visiteurs pour leur originalité, leurs couleurs et la qualité de leurs étiquettes. Les Compagnonnes et Compagnons n'ont pas manqué de répondre à toutes les questions parfois inattendues de personnes vivement intéressées par les produits de la ruche.

Le samedi réunissait les jurés qui après une mise en condition se sont attelés à la dégustation des miels. Pour eux, pas question de les piéger en leur présentant un miel doré et de le catégoriser dans les miels de forêt; comme dit le proverbe «chacun son métier et les vaches seront bien gardées».

La visite inattendue du président de la SAR et de son responsable du miel nous a confirmé leur intérêt pour le

concours mis sur pied par la Confrérie. Ils ont découvert un travail consciencieux et rigoureux des jurés; ils se sont rendu compte qu'il est exclu de discuter dans cet aréopage de concentration et de silence.

Vingt six médailles ont été attribuées aux heureux lauréats dont nous vous laissons découvrir les noms.

De l'avis des jurés, d'énormes progrès ont été réalisés par les apiculteurs dans la préparation de leurs miels depuis le 1^{er} concours. Le niveau s'est énormément amélioré et le consommateur en est déjà le premier bénéficiaire. L'application du nouveau règlement des miels ne sera certainement plus un souci pour les personnes qui ont participé à notre concours et nous encourageons déjà tous les apiculteurs de Suisse à réserver les dates pour présenter leurs miels au 5^{ème} concours et venir les voir exposés.

5^{ème} concours des miels à Bulle le 3 nov.07 (Salon du 31 octobre au 4 novembre 2007).

6^{ème} concours, en collaboration avec la Fédération Vaudoise pour son jubilé du 100^{ème} dans le cadre du Comptoir Suisse à Lausanne en 2008.

Formation de jurés en suisse alémanique et concours envisagé outre- Sarine en 2009.

Pour le Conseil:

Le Grand Commandeur:

Jean-Paul Cochard

Confrérie du Grand Apier de Suisse 4^e concours des miels suisses

Nom	Prénom	Médaille	Catégorie
Castella	Jacques	Or	Fleurs
Rudaz	Charles-Antoine	Or	Fleurs
Weber	Georges	Or	Fleurs
Yersin	Gérald	Or	Fleurs
Délétraz	Alexandre	Argent	Fleurs
Paroni	Mario	Argent	Fleurs
Rudaz	Charles-Antoine	Argent	Fleurs
Weber	Georges	Argent	Fleurs
Gillon	Henri	Bronze	Fleurs
Schuwey	Werner	Bronze	Fleurs
Granges	Willy	Or	Miellat
Margot	Georges	Or	Miellat
Carrel	Michel	Argent	Miellat
Delacoste	Raymond	Argent	Miellat
Dumas	Stéphane	Argent	Miellat
Gabioud	Corinne	Argent	Miellat
Colomb	Jean-Daniel	Bronze	Miellat
Gabioud	Corinne	Bronze	Miellat
Savoy	Martine	Bronze	Miellat
Aebi	Eduard	Or	Mixte
Pidoux	Viviane	Or	Mixte
Savoy	Martine	Or	Mixte
Weber	Georges	Or	Mixte
Castella	Jacques	Argent	Mixte
Rudaz	Charles-Antoine	Argent	Mixte
Rudaz	Charles-Antoine	Bronze	Mixte

La question du mois

QUESTION DE MARS 2007

Où peut-on se procurer des trappes à pollen pour les ruches Bürki?

Si l'apiculteur est un peu bricoleur il peut les fabriquer facilement lui-même. Je suis disposé de donner de bons conseils aux personnes intéressées, étant depuis 25 ans affilié au groupement des «Pollen-Imker» (apiculteurs récoltant le pollen).

Mon adresse: **Heinz WENGER**, Kutterweg 28, 2503 Bienne

Natel: 079 251 44 84, e-mail: h.wenger91@bluewin.ch

Sinon adressez-vous au président du groupement:

Alois ROTH, 8492 Wila

Internet: www.bienne-roth.ch ou www.pollen.schweiz.ch

La question posée ce mois est la suivante:

Est-ce qu'une colonie sur balance a un autre comportement que dans une ruche fixe, par rapport aux vibrations?